

UTAC LANCE LA PREMIERE FORMATION DEDIEE A LA CONDUITE DES VEHICULES AUTOMATISES



- LA SECURITE : ENJEU MAJEUR POUR UTAC
- UNE FORMATION CERTIFIEE QUALIOPPI POUR LES ADAS-AD

Les évolutions technologiques permettent aujourd’hui d’offrir des fonctionnalités de délégation de conduite de plus en plus performantes et des services de plus en plus diversifiés (gestion des vitesses autorisées, freinage d’urgence automatique, régulateur adaptatif, surveillance du conducteur, maintien de voie, détecteur d’obstacles, assistance au stationnement, conduite déléguée, ...). Ces nouveaux équipements sont maintenant disponibles sur tous les types de véhicules : voitures particulières, véhicules commerciaux, poids-lourds, deux-roues Toutes les études et essais convergent, les ADAS peuvent être bénéfiques mais également dangereux s’ils sont mal utilisés, car ils peuvent engendrer un sentiment de sur-confiance et causer une hausse des sinistralités en collision par exemple. Pour renforcer la sécurité des conducteurs et des autres usagers de la route, UTAC propose une toute nouvelle formation destinée à fournir aux conducteurs les clés indispensables à une meilleure maîtrise de ses nouvelles fonctionnalités. Le programme de formation UTAC est développé en collaboration avec les Pouvoirs Publics, la filière automobile française et les assureurs. A noter que UTAC s’est vu récemment décerner la certification QUALIOPPI pour l’ensemble de ses formations.

ADAS et AD : Une formation inédite proposée par UTAC

Dispensée à UTAC Linas-Montlhéry par des formateurs professionnels, cette formation nécessite comme prérequis de posséder un permis de conduire et la forme physique permettant la conduite. Le programme comporte 70% de pratique sur pistes (circuit Teqmo unique en Europe et dédié aux véhicules automatisés et connectés, anneau de vitesse et circuit routier) et routes publiques avec la conduite de 3 véhicules automatisés récents, 30% d'apports théoriques en salle afin de connaître les technologies et la réglementation des véhicules automatisés et connectés (définition des niveaux d'automatisation 0,1,2,3,4,5) et enfin une présentation des fonctionnalités et limites des aides à la conduite. A l'issue de cette journée les collaborateurs des entreprises sont à même de savoir utiliser et comprendre les aides de niveau 2 et niveau 3 et ainsi de faire appel aux elles de façon optimale.

De plus, ce module spécifique s'appuie sur l'expertise du groupe, très actif dans les travaux de recherche & développement et réglementaires sur les véhicules automatisés. La formation évoluera en temps réel avec les technologies, les réglementations, le code de la route, les devoirs de formation/information des conducteurs, et les conditions de renouvellement du permis de conduire.

Véhicule automatisé : définition et précisions

Un véhicule automatisé, véhicule à délégation de conduite ou véhicule entièrement automatisé est un véhicule automobile capable de rouler, sur route ouverte, sans intervention d'un conducteur. Cette application typique du domaine de la robotique mobile regroupe de nombreux acteurs engagés à l'image de UTAC.

La notion de voiture automatisée couvre, selon le contexte, un véhicule totalement automatisé (niveau 5) ou bien un véhicule « semi-automatisé » disposant de différents systèmes d'aide à la conduite ou de conduite semi-automatisée supervisée par le conducteur (niveau 2+), ou bien encore un véhicule à délégation de conduite (niveau 3). Bien que l'on évoque certains véhicules de niveau 2+ sous le terme « pilotes automatiques » et « conduite entièrement autonome », ces véhicules ne sont considérés par le code pénal français ni comme automatisés, ni comme autonomes, ni comme à délégation de conduite s'ils ne répondent pas à des critères prévus pour le niveau 3.

A propos de UTAC :

UTAC, groupe leader dans le domaine des essais de développement et de validation, de l'homologation automobile et des nouvelles technologies liées au véhicule autonome, connecté et électrique, propose des services et des équipements d'essai et de validation de véhicules aux acteurs des secteurs de l'automobile, des transports, des pneumatiques, de la pétrochimie et de la défense.

Le Groupe est présent dans les domaines des essais, homologation et réglementation, conception de véhicules spéciaux, conception et fabrication de systèmes d'essais, formation, conseil, audit et certification, contrôle technique, normalisation et événementiel. UTAC est le seul centre d'essais officiel Euro NCAP en France et possède également une place unique en Europe grâce à ses laboratoires d'essais accrédités ISO 17025.

Le Groupe dispose de 8 centres d'essais en France, au Royaume-Uni, en Finlande et au Maroc (ouverture fin 2021), de laboratoires d'essais aux USA ainsi que des filiales, en Allemagne, en Russie, en Chine, au Japon et en Corée. UTAC emploie aujourd'hui environ 1 280 personnes sur ses différents sites. www.utac.com